

# RSI

**RETOUR SUR INNOVATION**

Centres d'excellence de l'Ontario inc.

## États Financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015



Centres d'excellence  
de l'Ontario

Où l'avenir se réalise

Centres d'excellence de l'Ontario est membre de





Centres d'excellence  
de l'Ontario

Où l'avenir se réalise

## Notre rôle et notre approche

Les Centres d'excellence de l'Ontario (CEO) collaborent avec l'industrie, les milieux académiques et le gouvernement pour stimuler l'innovation produite par les entreprises et en accélérer la commercialisation. Notre rôle est celui d'un intermédiaire dans la commercialisation. Nous la favorisons directement en soutenant les PME et entreprises émergentes dans la commercialisation de nouvelles technologies et services créatifs, et indirectement en aidant à construire une capacité d'innovation dans les régions et les secteurs.

Nous mettons en contact avec des sociétés nouvelles et émergentes tout autant que de grandes entreprises bien établies, avec les ressources et l'expertise de nos universités, collèges et hôpitaux de recherche de calibre mondial. Par le biais de nos investissements en recherche collaborative, des transferts de connaissances entre l'industrie et les milieux académiques et du potentiel élevé des entreprises technologiques en démarrage, nous faisons la promotion de la commercialisation de nouvelles technologies dans de nombreux secteurs, afin de maximiser l'avantage concurrentiel de l'Ontario dans l'économie mondiale. Nous offrons aussi notre soutien aux jeunes entrepreneurs et favorisons l'émergence d'une culture d'entrepreneuriat sur les campus et partout dans la province.

Les programmes et initiatives stratégiques des CEO reposent sur un dialogue constant avec nos parties prenantes de l'industrie, des milieux académiques et du gouvernement. Nous sommes ainsi à même d'identifier et surmonter les barrières à la collaboration et les défis liés à la commercialisation. Cela nous positionne aussi très solidement pour capitaliser sur des opportunités enthousiasmantes nées de la recherche financée par les fonds publics.

Organisme sans but lucratif, les CEO reçoit son financement de fonctionnement et de programmes du gouvernement de l'Ontario ainsi que du gouvernement fédéral. Nous sommes fièrement membre du Réseau ontarien des entrepreneurs (ROE).

### Aux membres de Centres d'excellence de l'Ontario

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Centres d'excellence de l'Ontario Inc., qui comprennent le bilan au 31 mars 2015 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Centres d'excellence de l'Ontario Inc. au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables Canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Comptables professionnels agréés, Experts-comptables autorisés

Le 17 juin 2015

Toronto (Ontario)

## BILAN

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	2015	2014
	\$	\$
<b>Actifs</b>		
<b>Court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	61 571 779	46 331 624
Débiteurs	362 404	275 062
Subventions à recevoir (Note 2)	3 847 866	745 602
Frais payés d'avance et dépôts	396 498	307 800
	66 178 547	47 660 088
<b>Prêts à recevoir</b> (Note 3)	21	18
<b>Placements</b> (Note 4)	5 005 677	38 030
<b>Immobilisations corporelles</b> (Note 5)	130 785	180 242
	71 315 030	47 878 378
<b>Passifs et soldes du fonds</b>		
<b>Court terme</b>		
Créditeurs et frais courus	8 330 345	5 795 196
Subventions et apports reportés (Note 6)	40 145 008	27 599 041
	48 475 353	33 394 237
<b>Subventions et apports reportés</b> (Note 6)	13 811 279	5 500 400
	62 286 632	38 894 637
<b>Soldes de fonds</b>		
Non affectés	528 398	483 741
Affectés à l'interne (Note 7)	8 500 000	8 500 000
	9 028 398	8 983 741
	71 315 030	47 878 378

Au nom du conseil :



administrateur



administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	Affectés à l'interne	Non affectés	2015 Total	2014 Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Soldes de fonds</b> , au début de l'exercice	8 500 000	483 741	8 983 741	9 035 337
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice</b>	—	44 657	44 657	(51 596)
<b>Soldes de fonds</b> , à la fin de l'exercice	8 500 000	528,398	9,028.398	8 983 741

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

# ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

									2015	2014
	Fonds d'administration générale	Programme spécial pour l'énergie	Programme pour le calcul numérique intensif	Programme de Démonstration du principe en sciences médicales	Incubateurs d'Entreprises Reliés au Campus et Activités entrepreneuriales sur le campus	Programme Young Entrepreneur Seed	Programme TalentEdge	Programme AvancéeSanté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>										
Subventions	26,871,582	-	-	-	-	-	-	-	\$26,871,582	29,730,086
Apports sectoriels	1,540,006	73,786	-	-	-	-	217,500	-	1,831,292	982,307
Autres apports du gouvernement	-	1,313,101	2,053,280	773,857	3,909,562	3,763,844	5,026,290	843,742	17,683,676	7,665,829
Intérêts	200,420	-	4,121	9,541	-	-	-	-	214,082	194,065
Autres	742,525	-	-	-	-	-	-	-	742,525	941,748
	29,354,533	1,386,887	2,057,401	783,398	3,909,562	3,763,844	5,243,790	843,742	47,343,157	39,514,035
<b>Charges</b>										
Charges du programme										
Collaboration entre secteur et établissements d'enseignements	11,770,990	1,123,017	1,500,000	-	-	-	5,243,790	-	19,637,797	12,535,810
Commercialisation	3,284,727	250,000	-	718,073	-	-	-	781,419	5,034,219	10,563,211
Jeunesse et entrepreneuriat étudiant	469,413	-	-	-	3,685,560	3,652,364	-	-	7,807,337	2,141,202
Partenariats pour le transfert de technologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	480,007
Événements et commandites	1,340,581	-	82,905	-	-	-	-	-	1,423,486	1,398,865
	16,865,711	1,373,017	1,582,905	718,073	3,685,560	3,652,364	5,243,790	781,419	33,902,839	27,119,095
Développement de programmes	7,199,399	13,870	474,496	65,325	224,002	111,480	-	62,323	8,150,895	7,761,175
Soutien et administration pour les programmes	5,244,766	-	-	-	-	-	-	-	5,244,766	4,685,361
	29,309,876	1,386,887	2,057,401	783,398	3,909,562	3,763,844	5,243,790	843,742	47,298,500	39,565,631
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice</b>	\$44,657	-	-	-	-	-	-	-	44,657	(51,596)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	2015	2014
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les)</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice	44,657	(51,596)
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	103,005	253,547
Radiation des prêts à recevoir (Note 3)	749,987	749,992
Radiation des prêts à recevoir (Note 3)	-	2
Radiation des placements (Note 4)	748,296	1,394,958
Variation de la juste valeur des placements	32,357	(18,288)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(87,342)	1,089,392
Subventions à recevoir	(3,102,264)	(166,807)
Frais payés d'avance et dépôts	(88,698)	(106,544)
Créditeurs et frais courus	2,535,149	1,235,939
Subventions et apports reportés	20,856,846	17,473,363
	21,791,993	21,853,958
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(53,548)	(87,745)
Acquisition de placements (Note 4)	(5,748,300)	(1,394,964)
Avances sur prêts à recevoir (Note 3)	(749,990)	(749,995)
	(6,551,838)	(2,232,704)
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	15,240,155	19,621,254
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice</b>	46,331,624	26,710,370
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice</b>	61,571,779	46,331,624

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

### 1 Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables est présenté ci-dessous :

#### (a) Nature de l'organisme

Les Centres d'excellence de l'Ontario inc. (« CEO ») ont été constitués en vertu de la Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario le 3 juillet 2003 à titre d'organisme sans but lucratif sans capital social. Les principaux objectifs des CEO sont de stimuler, promouvoir, nourrir, commanditer et orienter la recherche fondamentale et appliquée afin de soutenir l'évolution des besoins et les défis des entreprises de l'Ontario; de faciliter la formation et l'éducation des chercheurs, des boursiers, des scientifiques et des ingénieurs dans les domaines qui concernent les entreprises de l'Ontario; et de faciliter le transfert, le partage et la diffusion de l'apprentissage, la connaissance et la technologie entre les universités et les entreprises de l'Ontario.

#### (b) Méthode comptable

L'organisme prépare ses états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### (c) Comptabilisation des produits

Les CEO financent différents projets de recherche et des activités à même les fonds reçus à titre de subventions du Ministère de la Recherche et de l'Innovation (« MRI »), d'autres sources du gouvernement provincial et fédéral et de l'industrie. Les CEO Canada utilisent la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice pendant lequel les frais connexes sont engagés. Dans le cadre des activités des CEO, les partenaires de projet doivent cofinancer différents projets et différentes activités; toutefois, les CEO ne comptabilisent pas ces fonds et apports en espèces dans ses états financiers, car ils sont versés directement par les partenaires de projet aux organismes qui les réalisent.

Les apports à l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis en tant que revenu selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement pour les immobilisations corporelles liées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêt provenant des prêts à recevoir sont comptabilisés sur une base de caisse en raison de l'incertitude du rendement futur des sociétés auxquelles ces prêts sont accordés.

L'intérêt sur les placements à court terme est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice, et les montants sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

#### (d) Solde de fonds non affecté

Le solde de fonds non affecté représente les revenus cumulés (nets) découlant des intérêts et des sources autres que les subventions du gouvernement et les apports de l'industrie. Pour bien des programmes courants, l'utilisation des revenus d'intérêt fait l'objet de limites contractuelles, et ils sont retournés ou investis chez le bailleur de fonds.

#### (e) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et de placements hautement liquides dont les échéances initiales sont de trois mois ou moins.

**1 Principales méthodes comptables - (suite)**

**(f) Prêts à recevoir**

Les prêts à recevoir sont comptabilisés à la valeur nominale en raison de l'incertitude liée au rendement futur des sociétés sous-jacentes. Une provision à l'égard de la valeur nominale est constituée afin de tenir compte de cette incertitude. Les fonds perçus à titre de remboursement de capital ou d'intérêts sont portés en diminution des dépenses liées aux programmes à la date du remboursement.

**(g) Placements**

Les CEO reçoivent des actions dans des sociétés non affiliées qui représentent soit un recouvrement de frais engagés par les CEO dans le cadre d'une attribution, soit une rétribution pour le travail effectué par les CEO afin de faire passer une possibilité d'affaires au stade de l'investissement et en tant qu'élément de contrepartie lors de l'émission de prêts et d'obligations non garanties. Les placements sont effectués dans des sociétés à l'égard desquelles les CEO n'exercent aucun contrôle et ne sont en mesure d'exercer aucune influence notable. Les placements sont initialement comptabilisés au montant investi et immédiatement réduit à la valeur comptable nominale au moyen d'une provision pour moins-value en raison de l'incertitude initiale entourant le rendement futur des sociétés sous-jacentes. La provision pour moins-value est renversée lorsqu'un événement indiquant une amélioration importante de l'entité émettrice. Si un placement devient transigé en bourse, toute provision pour moins-value résiduelle est renversée et le placement est comptabilisé à la juste valeur. Le produit tiré de la vente des placements est comptabilisé en revenus au moment de la vente des placements.

**(h) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles achetées aux fins des CEO sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs comme suit :

Matériel informatique	3 ans
Mobilier et agencements	5 ans
Améliorations locatives	durée du bail

**(i) Actifs et passifs financiers**

Les CEO évaluent initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Les CEO évaluent ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, exception faite des placements (se reporter à la Note 1g).

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie et équivalent de trésorerie, des débiteurs, des subventions à recevoir, des prêts à recevoir et de certains placements.

Les passifs financiers sont évalués au coût après amortissement et comprennent les créditeurs et les frais courus.

La direction est d'avis que les CEO ne sont pas exposés à des risques importants de taux d'intérêt, de change ou de crédit découlant de ces instruments financiers, sauf pour les prêts à recevoir qui sont comptabilisés à la valeur nominale en raison de l'incertitude entourant le rendement futur des sociétés sous-jacentes (Note 3).

**(j) Impôts sur le résultat**

Les CEO sont des organismes sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* et, par conséquent, ils sont exonérés de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(1) (j) de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*.

**(k) Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers et des montants des produits et des charges comptabilisés durant la période de présentation de l'information financière. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Par conséquent, il pourrait y avoir des écarts entre ces estimations et les résultats réels. Les comptes exigeant des estimations importantes comprennent le recouvrement des comptes et les prêts à recevoir, l'évaluation des placements et l'échéance des subventions et apports reportés.

**(l) Ventilation des charges**

Les CEO exploitent un certain nombre de programmes comme le soulignent la Note 8 et les états des résultats. Les coûts de chaque programme comprennent les coûts en personnel, les installations et les autres dépenses qui découlent directement des activités liées aux services. Les CEO encourrent également un certain nombre de charges de fonctionnement général qui sont communes à l'administration des CEO et de chaque programme de financement de base. Les CEO répartissent certaines de ses charges de fonctionnement général en identifiant la base de ventilation de chaque charge de composante et appliquent cette base de manière constante à chaque exercice. Les charges de gouvernance et de gestion générale ne sont pas ventilées. D'autres charges de fonctionnement général sont attribuées aux programmes de financement basés comme suit :

- (i) salaires et avantages sociaux proportionnellement selon le même pourcentage que les salaires et avantages sociaux directs de ces programmes;
- (ii) technologie de l'information (TI) et installations proportionnellement sur la base des coûts totaux du programme, exclusion faite les coûts des services TI;
- (iii) autres charges communes proportionnellement sur la base du coût total.



## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIER

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

### 2 Subventions à recevoir

Les subventions à recevoir consistent un montant de 618 116 \$ (2014 - 245 202 \$) dû par l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud-est de l'Ontario et d'un montant de 1 400 000 \$ (2014 - 500 400 \$) dû au ministère de la Recherche et de l'innovation et 1 829 750 \$ (2014 - Néant \$) dus par le ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure de l'Ontario.

### 3 Prêts à recevoir

Le portefeuille des prêts à recevoir regroupe des billets à ordre non garantis et des obligations non garanties convertibles. Les billets à ordre non garantis ne portent pas intérêt. Les obligations non garanties convertibles portent intérêt au taux préférentiel de la banque plus 1 % ou 2 % par année ou au taux fixe de 6 % à 8 %. Les intérêts sont calculés et composés selon les modalités des obligations non garanties et comportent des dates d'échéance oscillant entre 12 mois et 36 mois. Dans l'éventualité où un financement important serait entrepris par l'entité sous-jacente, les obligations non garanties convertibles et l'intérêt (s'il y a lieu) seront convertis en actions ordinaires selon les modalités des ententes. De temps à autre, le remboursement du capital et des intérêts sur les prêts à recevoir peut survenir si un financement important n'a pas lieu.

Les CEO a radié chacun des prêts à une valeur nominale de 1 \$ en raison de l'incertitude qui entoure le rendement futur des sociétés sous-jacentes. Les CEO ont émis 749 990 \$ (2014 - 749 995 \$) en financement pour trois entreprises en démarrage et a fourni ces montants au moyen d'une radiation directe de 749 987 \$ (2014 - 749 992 \$) au cours de l'exercice. Au 31 mars 2015, les prêts avaient une valeur nominale de 2 608 747 \$ (2014 - 1 858 757 \$) assortie d'une provision de 2 608 726 \$ (2014 - 1 858 739 \$) découlant en une valeur comptable de 21 \$ (2014 - 18 \$).

Au cours de l'exercice 2014, un prêt d'une valeur comptable de 1 \$ et d'une valeur nominale de 225 000 \$ a été converti en actions ordinaires et équivalents. De plus, deux prêts d'une valeur comptable de 2 \$ et d'une valeur nominale de 205 000 \$ accordés antérieurement ont été radiés, car ils n'ont pas respecté les exigences d'étape pour le remboursement ou la conversion. Pour l'exercice 2015, aucun prêt n'a été converti en actions ordinaires ou équivalentes, ou radiées. Aucun prêt n'a été remboursé au cours des exercices 2015 ou 2014.

### 4 Placements

Au 31 mars 2015, les CEO détenaient des placements dans une société ouverte (2014 - une) d'une juste valeur de 5 627 \$ (2014 - 37 984 \$) et 50 (2014 - 46) dans des entreprises à capital fermé inscrits au coût moins la dépréciation d'une valeur de 50 \$ (2014 - 46 \$). Les CEO ont comptabilisé une provision pour moins-value sur les placements dans les entreprises à capital fermé en raison de l'incertitude qui entoure le rendement futur des sociétés sous-jacentes.

Les placements comprennent un certificat de placement garanti non rachetable de 5 000 000 \$ (2014 - Néant \$) portant intérêt au taux annuel de 1,62 % et venant à échéance le 1er avril 2016.

### 5 Immobilisations corporelles

	2015		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Matériel informatique	642,351	601,180	41,171
Mobilier et agencements	475,595	432,678	42,917
Améliorations locatives	874,415	827,718	46,697
	<u>1,992,361</u>	<u>1,861,576</u>	<u>130,785</u>

  

	2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Matériel informatique	630,725	541,520	89,205
Mobilier et agencement	442,619	411,498	31,121
Améliorations locatives	865,469	805,553	59,916
	<u>1,938,813</u>	<u>1,758,571</u>	<u>180,242</u>

L'état des résultats comprend un amortissement de 103 005 \$ (2014 - 253 547 \$).

### 6 Subventions et apports reportés

Le financement de base reporté représente les fonds du gouvernement non utilisés reçus par le ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure, ce qui correspond au financement reçu ou à recevoir pendant l'exercice courant et qui est lié aux activités des exercices à venir.

Les apports de programme reportés comprennent les fonds engagés, mais non utilisés, destinés à des activités affectées à l'externe qui représentent le financement reçu ou à recevoir pendant l'exercice courant et qui est lié aux activités des exercices à venir.

Les autres apports reportés comprennent les fonds engagés, mais non utilisés, provenant du gouvernement et d'ailleurs destinés à des activités affectées à l'externe pour d'autres programmes qui représentent le financement reçu pendant l'exercice courant et qui est lié aux activités des exercices à venir.



## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

### 6 Subventions et apports reportés - (suite)

												2015	
	Financement de base	Programme spécial pour l'énergie	Incubateurs d'Entreprises Reliés au Campus et Activités entrepreneuriales sur le campus	Programme d'innovations dans le domaine social (SIP)	Programme d'initiatives pour les scientifiques et ingénieurs en affaires	Programme pour le calcul numérique intensif	Programme de Démonstration du principe en sciences médicales	Programme pour la coentreprise Ontario-Alberta	Programme Young Entrepreneur Seed	Programme TalentEdge	Programme AvancéeSanté	Autres apports	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Subventions et apports reportés au début de l'exercice	7,423,471	2,624,721	5,000,000	-	-	53,280	773,857	2,000,000	2,000,000	10,000,000	800,000	2,424,112	33,099,441
Subventions et apports reçus	31,000,000	32,991	20,000,000	-	-	2,000,000	1,200,000	1,000,000	8,730,685	217,500	1,017,000	2,500,774	67,698,950
Revenus de placement gagné	-	-	-	-	-	4,121	9,541	-	-	-	-	-	13,662
Montants comptabilisés comme revenus	(26,871,582)	(1,386,886)	(3,909,562)	-	-	(2,057,401)	(783,398)	-	(3,763,844)	(5,243,790)	(843,742)	(1,995,561)	(46,855,766)
Subventions et apports reportés à la fin de l'exercice	\$11,551,889	\$1,270,826	\$21,090,438	-	-	-	1,200,000	3,000,000	6,966,841	4,973,710	973,258	2,929,325	53,956,287
Tranche à court terme	11,551,889	1,270,826	10,749,000	-	-	-	1,200,000	2,117,000	4,380,000	4,973,710	973,258	2,929,325	40,145,008
Tranche à long terme	-	-	10,341,438	-	-	-	-	883,000	2,586,841	-	-	-	13,811,279
	11,551,889	1,270,826	21,090,438	-	-	-	1,200,000	3,000,000	6,966,841	4,973,710	973,258	2,929,325	53,956,287

  

												2014	
	Financement de base	Programme spécial pour l'énergie	Programme d'apprentissage par l'expérience (ELP)	Programme d'innovations dans le domaine social (SIP)	Programme d'initiatives pour les scientifiques et ingénieurs en affaires	Programme pour le calcul numérique intensif	Programme de Démonstration du principe en sciences médicales	Programme pour la coentreprise Ontario-Alberta	Programme Young Entrepreneur Seed	Programme TalentEdge	Programme Healthcare Innovation Procurement Demonstration	Autres apports	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Subventions et apports reportés au début de l'exercice	5,403,156	4,621,017	279,257	167,577	884	2,850,117	-	-	-	-	-	2,304,070	15,626,078
Subventions et apports reçus (renvoyés)	31,750,401	29,511	5,000,000	(52,574)	518,305	(250,000)	3,000,000	2,000,000	2,000,000	10,000,000	800,000	1,377,267	56,172,910
Revenus de placement acquis	-	-	-	5,547	-	9,587	-	-	-	-	-	-	15,134
Montants comptabilisés comme revenus	(29,730,086)	(2,025,807)	(279,257)	(120,550)	(519,189)	(2,556,424)	(2,226,143)	-	-	-	-	(1,257,225)	(38,714,681)
Subventions et apports reportés à la fin de l'exercice	7,423,471	2,624,721	5,000,000	-	-	53,280	773,857	2,000,000	2,000,000	10,000,000	800,000	2,424,112	33,099,441
Tranche à court terme	6,923,071	2,624,721	5,000,000	-	-	53,280	773,857	2,000,000	2,000,000	5,000,000	800,000	2,424,112	27,599,041
Tranche à long terme	500,400	-	-	-	-	-	-	-	-	5,000,000	-	-	5,500,400
	7,423,471	2,624,721	5,000,000	-	-	53,280	773,857	2,000,000	2,000,000	10,000,000	800,000	2,424,112	33,099,441

### 7 Soldes de fonds affectés à l'interne

Le conseil d'administration a constaté le besoin d'une réserve opérationnelle pour le cas où il y aurait une radiation des activités. À compter du 31 mars 2014, les administrateurs ont affecté à l'interne un montant de 4 000 000 \$ comme réserve opérationnelle.

Le conseil d'administration a déterminé certaines initiatives futures d'importance stratégique pour appuyer les objectifs de l'OCE. À compter du 31 mars 2014, les administrateurs ont affecté à l'interne un montant de 4 500 000 \$ pour certaines initiatives stratégiques à venir.

### 8. Programs

Dans le cadre des activités des CEO, les partenaires de projet doivent cofinancer différents projets et différentes activités; toutefois, Les CEO ne comptabilisent pas ces fonds et apports en espèces dans ses états financiers, car ils sont versés directement par les partenaires de projet aux organismes qui les réalisent, comme c'est généralement le cas.

#### (a) Programme spécial pour l'énergie

En mars 2007, le ministère de la Recherche et de l'innovation a fourni 15 millions de dollars aux CEO pour la recherche et le développement d'énergies propres révolutionnaires. Les fonds, qui ont été injectés dans six projets et augmentés du financement direct d'associés provenant du secteur, permettront de s'attaquer à des questions cruciales touchant à l'énergie renouvelable en Ontario. Ces questions comprennent notamment la demande en énergie solaire en tant que source énergétique de remplacement viable et abordable, les besoins liés à la mise sur pied de programmes et de systèmes visant à mieux gérer la consommation d'énergie, et la possibilité d'accéder facilement aux énergies propres de remplacement. Les six projets touchent à l'énergie solaire, l'énergie associée à l'hydrogène, la conservation de l'énergie et la gestion de la demande. On s'attend à ce que les projets, uniques en leur genre, permettent d'ériger des ponts entre les chefs de file de l'industrie et les universitaires de la province.

#### (b) Incubateurs d'Entreprises reliées au Campus (« CLA ») et Activités entrepreneuriales sur le campus (« AEC ») (anciennement le « Programme d'apprentissage par l'expérience » (« ELP »))

Le 1<sup>er</sup> juillet 2011, le ministère de la Recherche et de l'innovation a octroyé 5 millions de dollars en financement à ELP. Le 28 mars 2013, la fin du programme ELP a été reportée au 31 mars 2015, avec 5 millions de dollars supplémentaires en financement. Au 31 mars 2015, la fin du programme a été reportée au 31 mars 2016, et celui-ci a été rebaptisé Activités entrepreneuriales sur le campus et associé au programme CLA.

Dans le cadre du Fonds pour la sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat et du Fonds d'initiatives jeunesse en vertu de la Stratégie emploi jeunesse, le gouvernement de l'Ontario a fourni un montant de 20 millions de dollars pour financer des CLA qui facilitent et soutiennent les activités d'entrepreneuriat dans les universités et les collèges de l'Ontario. Le programme CLA devrait être achevé d'ici le 30 septembre 2018.

Le financement CLA permettra aux établissements postsecondaires de créer, améliorer et soutenir une culture d'entrepreneuriat parmi les étudiants de leurs régions et d'intégrer ces activités entrepreneuriales parmi les étudiants et les jeunes de leurs régions. Il permettra en outre d'intégrer ces activités entrepreneuriales avec celles des investisseurs, du secteur et autre intervenant de la région.

Au moyen du financement fourni, les résultats ci-dessous devraient être atteints par les établissements postsecondaires :

- (i) créer des centres de liaison reliés aux campus pour les entreprises en phase de démarrage détenues par des jeunes;
- (ii) veiller au bon fonctionnement selon les meilleures pratiques mondiales des stratégies et programmes d'entrepreneuriat reliés au campus;
- (iii) exploiter les activités pédagogiques et parascolaires pour exposer les étudiants et toutes les disciplines aux principes de l'entrepreneuriat;
- (iv) aider les jeunes à déterminer si l'entrepreneuriat est un choix de carrière viable;
- (v) s'assurer que les stratégies et programmes d'entrepreneuriat reliés au campus respectent et s'intègrent aux investissements en innovation, commercialisation et entrepreneuriat existant de la province de l'Ontario, ainsi qu'avec la communauté environnante d'entrepreneurs, d'investisseurs et de sociétés existantes;
- (vi) s'appuyer sur les réseaux existants d'investisseurs, d'anciens, de mentors et d'autres actifs de la communauté, et les accroître, pour soutenir les entreprises des jeunes;
- (vii) étendre le flot de jeunes entrepreneurs « prêts pour l'investissement » et fournir le capital sur le marché nécessaire au démarrage et à la croissance des entreprises dirigées par des jeunes.

Pour les institutions qui ne reçoivent pas de financement CLA, le programme AEC les aide à créer, gérer et faire croître des programmes fondés sur les projets et l'expérience établis pour les jeunes entrepreneurs qui permettront d'accroître et de faire avancer la qualité des nouvelles entreprises et collaborations sectorielles découlant des établissements d'enseignement de l'Ontario en :

- (i) établir un contact entre le secteur et les étudiants de niveau postsecondaire ainsi que les nouveaux diplômés ayant des talents d'entrepreneur;
- (ii) encadrer les jeunes entrepreneurs qui cherchent à lancer et développer une entreprise;
- (iii) donner la chance aux jeunes entrepreneurs de développer des prototypes et d'approvisionner leurs premiers clients et répondre aux besoins d'affaires;
- (iv) appuyer le marché en lui fournissant un accès aux nouveaux entrepreneurs les plus efficaces et les plus compétents;
- (v) générer des résultats économiques durables et la création de nombreux emplois.

#### (c) Programme pour le calcul numérique intensif

Le ministère de la Recherche et de l'Innovation et les CEO ont conclu une entente en date du 31 mars 2012. À leur tour, les CEO ont conclu une entente de protocole avec IBM Canada et un consortium universitaire dirigé par l'université de Toronto afin de mettre sur pied la Southern Ontario Smart Computing, une plateforme de recherche pour la collaboration et l'innovation unique au Canada. Le partenariat a commencé le 31 mars 2012 et expire le 31 mars 2015. Les fonds octroyés par le ministère de la Recherche et de l'Innovation s'élèvent à 7 millions de dollars.

**8 Programmes - (suite)**

**(d) Programme de Démonstration du principe en sciences médicales (« MScPoP »)**

Le ministère de la Recherche et de l'Innovation et les CEO ont conclu un accord en date du 28 mars 2013, en vertu duquel 3 millions seront injectés dans le programme par le ministère de la Recherche et de l'Innovation. Le programme MScPoP accélère le développement des technologies en stade précoce qui émanent des recherches en biochimie et en sciences de la vie menées dans les universités et les centres de recherches hospitaliers de l'Ontario, et ce, en fournissant une assistance relativement à l'évaluation de marché initiale, à la mise en place de la propriété intellectuelle, à l'élaboration de stratégies commerciales, l'élaboration de plans d'affaires et la production de prototypes afin de les positionner pour l'octroi de licences et la commercialisation. La fin du programme ELP a été reportée au 30 juin 2019, avec un montant de financement supplémentaire de 4,6 millions de dollars.

**(e) Programme pour la coentreprise Ontario-Alberta (« OAJV »)**

Le ministère de la Recherche et de l'Innovation et les CEO ont conclu un accord en date du 25 mars 2013, en vertu duquel 2 millions de dollars seront injectés dans le programme par le ministère de la Recherche et de l'Innovation. Le programme OAJV a pour but de rapprocher les entreprises et les chercheurs de l'Ontario et de l'Alberta pour leur donner l'occasion de lancer des projets bilatéraux en R et D en coentreprise pour la création de produits et de processus novateurs. Les CEO visent à :

- (i) Stimuler la mise sur pied de projets innovants en R ET D pour démontrer le fort potentiel commercial et les avantages d'une collaboration Ontario-Alberta;
- (ii) Promouvoir la technologie et le transfert des connaissances entre les deux provinces;
- (iii) Encadrer les partenariats interprovinciaux et les projets de recherche collaboratifs au sein du secteur, du milieu universitaire et du gouvernement en insistant sur la commercialisation;
- (iv) Promouvoir et appuyer la recherche orientée vers le marché et le développement des technologies;
- (v) Améliorer les résultats du développement économique dans les deux provinces.

La fin du programme ELP a été reportée au 30 septembre 2019, avec 2 millions de dollars supplémentaires en financement.

**(f) Young Entrepreneur Seed Program (le « SmartStart Seed Funding Program »)**

Le ministère de la Recherche et de l'Innovation et les CEO ont conclu une entente en date du 6 mars 2014, en vertu duquel le Ministère versera 2 millions de dollars à la conclusion de l'entente, et 7 millions supplémentaires à mesure que les étapes déterminées auront été atteintes. Le programme SmartStart Seed Funding est conçu pour aider les jeunes entrepreneurs de 18 et 29 ans à faire passer leur entreprise en démarrage de l'étape de la conception du produit à celles de l'entrée sur le marché et du développement de leur entreprise. Le programme SmartStart Seed Funding fournit des capitaux de lancement, finance les formations visant le développement des compétences d'affaires pour les entreprises en démarrage établies en Ontario et dirigées par de jeunes entrepreneurs, les aide à faire croître leur entreprise et veille à ce qu'ils aient le financement adéquat et les outils nécessaires pour répondre aux besoins des clients. Le programme SmartStart Seed Funding a été lancé en avril 2014 et se terminera en septembre 2018.

L'Agence fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario a consenti à faire une contribution non remboursable de 9 millions de dollars pour financer les coûts admissibles liés au programme SmartStart Seed Funding dont la date de réalisation prévue est le 31 mars 2018. Cet apport soutiendra le financement du ministère de la Recherche et de l'Innovation et sera employé à appuyer des entreprises en phase de démarrage dirigées par des personnes âgées de 30 ans et plus. De plus, il apportera un niveau accru de soutien aux entreprises dirigées par des personnes âgées de 18 ans à 29 ans.

**(g) Programme TalentEdge**

Le ministère de la Recherche et de l'Innovation et les CEO ont conclu un accord en date du 22 janvier 2014, en vertu duquel 10 millions de dollars seront injectés dans le programme par le Ministère. Le programme TalentEdge offre aux étudiants et aux nouveaux diplômés de l'Ontario la possibilité de vivre des expériences sur le marché du travail, ce qui permet aux stagiaires et aux agrégés supérieurs de recherches de mettre en pratique leurs compétences et d'appliquer les outils de dernière génération pour résoudre les enjeux de l'industrie. Le programme commençait en février 2014 et devrait être achevé en septembre 2018.

**(h) Programme Avancée Santé (anciennement le « Programme Healthcare Innovation Procurement Demonstration »)**

Le 21 mars 2014, le ministre des Services gouvernementaux (« MSG ») et les CEO ont conclu un accord de financement, selon lequel un maximum de 3 727 500 \$ sera accordé par le MSG. Le programme AdvancingHealth Demonstration a été mis sur pied pour promouvoir l'innovation dans le secteur public des soins de santé de l'Ontario, et ce, en associant les produits et services innovants aux besoins en soins de santé. Ce projet a été réalisé grâce à des partenariats entre des organisations publiques en soins de santé, des entreprises privées et des institutions scolaires. Le but en est de promouvoir l'innovation des soins de santé, et ce, pour améliorer ses résultats, rehausser l'expérience du patient et utiliser les ressources de manière efficace en investissant dans la mise sur pied de projets de démonstrations collaboratifs qui indiquent clairement le potentiel d'une mise à niveau à l'échelle du système et apportent des preuves solides en sa faveur. La date de clôture du programme AdvancingHealth Demonstration est le 30 septembre 2017.

**9. Engagements**

Les paiements minimums futurs liés au contrat de location-exploitation s'établissent comme suit :

	\$
2016	376 417
2017	200 440
2018	163 631
2019	40 908
	781 396

## 10. Régime de retraite

Les CEO gèrent un régime à cotisations déterminées. Les actifs du régime sont détenus séparément de ceux des CEO dans un fonds géré indépendamment. La charge de retraite est égale aux cotisations versées par les CEO. Les cotisations payées et passées en charges par les CEO s'élevaient à 416 638 \$ (2014 - 377 691 \$).

Au cours de l'exercice 2015, les CEO ont adopté le chapitre 3462, Avantages sociaux futurs, du Manuel de CPA.

L'application de cette norme n'a eu aucune incidence sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation de l'information relativement au régime de retraite à cotisations déterminées des CEO.

### Conseil d'administration 2014/15

**Michael J. Nobrega**  
Administrateur de sociétés  
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
COMITÉ EXÉCUTIF (PRÉSIDENT)

**Brian Armstrong, Q.C.**  
Administrateur de sociétés  
VICE-PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE  
COMITÉ EXÉCUTIF  
COMITÉ DE GOUVERNANCE (PRÉSIDENT)  
COMITÉ DES MISES EN NOMINATION

**Andrew Abouchar**  
Associé  
Tech Capital Partners Inc.  
COMITÉ EXÉCUTIF  
COMITÉ DES FINANCES ET D'AUDIT  
COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE  
(PRÉSIDENT)

**Dr. Tom Corr**  
(sortant)  
Président et chef de la direction  
Centres d'excellence  
de l'Ontario

**Dr D. George Dixon**  
Vice-président, recherche universitaire  
University of Waterloo  
COMITÉ DES FINANCES ET D'AUDIT  
COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

**Dr Mo Elbestawi**  
Vice-président, recherche  
et affaires internationales  
McMaster University  
COMITÉ DE GOUVERNANCE  
COMITÉ DES MISES EN NOMINATION

**Colin Kelleher**  
Associé  
Caliber Structures Limited  
COMITÉ DES MISES EN NOMINATION  
COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

**William J. McClean**  
Administrateur de sociétés  
COMITÉ DES R.H. ET DE LA RÉMUNÉRATION  
COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

**Dr. Dan Patterson**  
Président  
Niagara College  
COMITÉ DES FINANCES ET D'AUDIT  
COMITÉ DES R.H. ET DE LA RÉMUNÉRATION

**Bob Richardson**  
Vice-président directeur et  
chef national des pratiques,  
Affaires publiques - Canada  
Edelman  
COMITÉ EXÉCUTIF  
COMITÉ DES R.H. ET DE LA RÉMUNÉRATION  
COMITÉ DES MISES EN NOMINATION (PRÉSIDENT)

**Dr. Molly S. Shoichet**  
Professeur, ingénierie chimique et  
chimie appliquée  
University of Toronto  
COMITÉ DES MISES EN NOMINATION  
COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

**Michael Silagadze**  
Fondateur  
Top Hat  
COMITÉ DE GOUVERNANCE  
COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

**Caroline Somers**  
Co-chef de la direction, Cassidy Bay  
Group,  
et présidente, Capital Angel Network  
COMITÉ EXÉCUTIF  
COMITÉ DES R.H. ET DE LA RÉMUNÉRATION  
(PRÉSIDENTE)  
COMITÉ DES MISES EN NOMINATION

**Barbara Wilkes**  
Présidente  
Management Initiatives Inc.  
COMITÉ EXÉCUTIF  
COMITÉ DES FINANCES ET D'AUDIT  
(PRÉSIDENTE)  
COMITÉ DE GOUVERNANCE

### Observateurs (Conseil d'administration)

**Giles Gherson**  
Ministre adjoint  
Ministère de la Recherche et  
de l'Innovation, Ministère du  
Développement économique, de  
l'emploi et des Infrastructures

**Bill Mantel**  
Sous-ministre adjoint, division de la  
recherche, de la commercialisation  
et de l'entrepreneuriat, ministère  
du Développement économique,  
de l'emploi et des Infrastructures,  
ministère de la Recherche et de  
l'Innovation

**George Cadete**  
Directeur, office de la  
commercialisation  
Ministère du Développement  
économique, de l'emploi et des  
Infrastructures, ministère de la  
Recherche et de l'Innovation

### Équipe de direction

**Dr Tom Corr**  
Président et chef de la direction

**Bob Civak**  
Vice-président principal,  
développement des affaires et  
commercialisation

**Narinder Dehal**  
Vice-président, finance,  
programmes et administration

**Sharon Jobity**  
Vice-présidente, ressources humaines  
et acquisition de talents

**Dr. Claudia Krywiak**  
Vice-présidente, développement  
corporatif, planification et initiatives  
stratégiques

**Anne Wettlaufer**  
Vice-présidente, marketing,  
communications et affaires publiques

Les Centres d'excellences de l'Ontario sont membre  
de l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS).



Les Centres d'excellence de l'Ontario favorisent un environnement de  
travail sain, qui est la clé du bien-être et par conséquent, de l'innovation.





## Centres d'excellence de l'Ontario

Où l'avenir se réalise

TORONTO | MISSISSAUGA | OTTAWA | WATERLOO | WINDSOR | LONDON | HAMILTON | MARKHAM | OSHAWA  
www.oce-ontario.org | info@oce-ontario.org | Sans frais : 1.866.759.6014

Joignez-vous à nous  @OCEInnovation  OCEInnovation  ontario-centres-of-excellence  @OCEInnovation

Centres d'excellence de l'Ontario est membre de  
  
Réseau ontarien des entrepreneurs

